

Appel à contributions : États Membres

Questions pour tous les États membres

- 1. Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les opérations de paix aujourd'hui et quels défis les opérations de paix devront-elles faire face à l'avenir ?**

Les principaux défis des opérations de paix aujourd'hui et dans l'avenir sont entre autres :

- Complexité et durée prolongée des conflits ;
- Problème de ressources ;
- Impartialité remise en question ;
- Faible coopération avec les autorités locales ;
- Insécurité persistante ;
- Abus et mauvaise conduite de certains acteurs ;
- Émergence de nouvelles menaces comme le Terrorisme, la cyberconflits, et changement climatique ;
- Évolution géopolitique ;
- Droits humains et genre

- 2. Comment les opérations de paix des Nations Unies peuvent-elles s'adapter en réponse aux défis actuels et futurs (par exemple en termes de travail politique, de fond, de mandats, d'exigences opérationnelles et administratives et de capacités) ?**

Les opérations de paix de l'ONU peuvent s'adapter aux défis actuels et futurs en :

- Améliorant le travail politique et la diplomatie y relative
- Adaptant les mandats aux réalités du moment
- Utilisant les nouvelles technologies
- Assurant une gestion efficace des ressources

- 3. Que pourrait-on attendre des opérations de paix des Nations Unies et quelles pourraient être leurs missions à l'avenir ?**

À l'avenir, on pourrait attendre des opérations de paix des Nations Unies qu'elles jouent un rôle plus préventif, adaptatif et durable. Leurs missions pourraient inclure :

- La prévention des conflits ;
- La protection renforcée des civils ;
- La lutte contre les nouvelles menaces ;
- La consolidation de la paix ;
- Le renforcement des capacités locales ;
- L'intégration du genre et de la jeunesse.

Dans quelles conditions les opérations de paix des Nations Unies sont-elles susceptibles d'atteindre leurs objectifs ?

Les opérations de paix des Nations Unies sont plus susceptibles d'atteindre leurs objectifs si les conditions clés suivantes sont réunies :

- La volonté politique des parties au conflit ;

- Un mandat clair, réaliste et adapté ;
- Le soutien international fort et coordonné ;
- La bonne coopération avec les autorités locales ;
- La sécurité minimale sur le terrain : un environnement relativement stable pour permettre l'action efficace des casques bleus ;
- La disponibilité des ressources humaines et logistiques suffisantes : personnel bien formé, matériel adapté et moyens financiers stables ;
- L'implication des femmes et des jeunes ;
- Un suivi et évaluation réguliers.

4. Quel pourrait être le rôle des partenariats avec les organisations régionales, les institutions financières internationales ou d'autres acteurs dans les futures opérations de paix des Nations Unies ? Quels sont les opportunités et les défis que présentent les partenariats, et quels principes devraient les sous-tendre ?

Les partenariats joueront un rôle stratégique dans les futures opérations de paix. En collaborant avec les organisations régionales, les institutions financières internationales (comme la Banque mondiale) et d'autres acteurs tels que les ONG, la société civile, les Nations Unies peuvent :

Rôle des partenariats :

- Partager les responsabilités en matière de sécurité, de médiation et de développement ;
- Mobiliser plus de ressources techniques et financières ;
- Mieux coordonner les réponses régionales aux crises transfrontalières.

Les Opportunités sont entre autres :

- Actions complémentaires entre acteurs ;
- Réponse plus rapide et adaptée ;
- Renforcement du développement durable.

Les défis pourront être par exemple :

- Le Manque de coordination ou de vision commune ;
- La Compétition entre acteurs ;
- Les Différences de priorités ou d'approches.

Pour cela, les principes à respecter sont entre autres :

- La complémentarité, pas de concurrence ;
- Le respect des droits humains et de la neutralité ;
- La transparence.

5. Veuillez partager toute autre observation qui pourrait être utile à l'examen : Sans

Question pour les États membres qui accueillent des opérations de paix des Nations Unies ou qui en ont accueilli dans le passé

6. De votre point de vue national, après avoir accueilli une ou plusieurs opérations de paix des Nations Unies, quelles sont les considérations et les conditions les plus critiques pour réussir ?

Du point de vue national, après avoir accueilli une opération de paix des Nations Unies, les conditions les plus critiques pour garantir le succès de ces missions sont :

- La volonté politique, consentement nationale et soutien local ;
- La collaboration étroite avec la mission ;
- L'appropriation locale ;
- Le renforcement des institutions nationales ;
- La sécurité et désarmement : assurer le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des ex-combattants.

7. Sur base de l'expérience votre pays, quelles leçons apprises devraient éclairer les futures opérations de paix des Nations Unies ?

Sur base de l'expérience du **Burundi**, plusieurs leçons apprises peuvent guider les futures opérations de paix des Nations Unies :

- **L'importance du dialogue inclusif** : La paix durable au Burundi a été rendue possible grâce aux pourparlers d'Arusha, qui ont impliqué toutes les parties prenantes (gouvernement, opposition, groupes armés, société civile).
- **L'appropriation nationale du processus de paix** : La réussite dépend de la volonté politique locale et de l'engagement des citoyens. Les solutions imposées de l'extérieur sont souvent moins efficaces.
- **Le rôle des institutions régionales** : L'implication de l'Union africaine et de pays voisins de l'EAC a renforcé la légitimité du processus.
- **La justice transitionnelle** : La réconciliation ne peut être obtenue sans justice pour les victimes. Il faut inclure des mécanismes de vérité, justice et réparation.
- **Le soutien post-conflit à long terme** : Après la fin d'un conflit, il faut maintenir l'engagement international pour consolider la paix, renforcer les institutions, et relancer le développement.
- **La réintégration des ex-combattants** : Leur réinsertion sociale et économique est cruciale pour éviter une reprise des violences.

8. Quels exemples positifs ou négatifs pouvez-vous partager concernant la manière dont les opérations de paix actuelles ou passées des Nations Unies ont mis en œuvre leurs mandats dans votre pays/contexte ou en rapport avec celui-ci ?

Voici quelques exemples tirés du contexte du Burundi concernant la mise en œuvre des mandats des opérations de paix des Nations Unies :

Exemples positifs :

- **ONUB (Opération des Nations Unies au Burundi)** : Mise en place en 2004, cette mission a joué un grand rôle dans le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des anciens combattants, facilitant ainsi la fin de la guerre civile.
- **Appui au processus électoral** : L'ONUB et plus tard le BINUB (Bureau intégré des Nations Unies au Burundi) ont soutenu l'organisation d'élections pacifiques en 2005, considérées comme un tournant dans la transition démocratique du pays.

Exemples négatifs ou limites :

- Coordination limitée avec les acteurs locaux

- Mandats peu clairs

Questions pour les pays contributeurs actuels et anciens de troupes et de police

9. Quels facteurs ont influencé la décision de votre pays de devenir un pays contributeur de troupes ou de personnel de police (TP/PCP) pour les opérations de paix des Nations Unies ?

La décision du Burundi de devenir un pays contributeur de troupes ou de personnel de police (TP/PCP) pour les opérations de paix des Nations Unies a été influencée par plusieurs facteurs :

- **La recherche de reconnaissance internationale** : Après des années de guerre civile, le Burundi a voulu améliorer son image sur la scène internationale en contribuant à la paix mondiale.
- **L'expérience dans la gestion des conflits** : Fort de son expérience dans la résolution de conflits internes, le Burundi a vu une opportunité de mettre à profit ses compétences en maintien de la paix.
- **Les avantages économiques et logistiques** : La participation aux missions onusiennes offre des revenus complémentaires à l'État et aux soldats burundais, via les allocations des Nations Unies.
- **Le renforcement des capacités des forces nationales** : En intégrant des missions internationales, les troupes et policiers burundais bénéficient de formations, d'équipements et d'expériences opérationnelles qui renforcent les capacités nationales de sécurité.

Quels facteurs et considérations détermineront si votre pays restera un T/PCP actif dans les futures opérations de paix des Nations Unies ?

Plusieurs facteurs et considérations détermineront si le Burundi restera un pays contributeur de troupes ou de personnel de police (T/PCP) actif dans les futures opérations de paix des Nations Unies : Ces facteurs sont entre autres :

- La stabilité politique et sécuritaire interne ;
- La volonté politique et engagement diplomatique ;
- Le soutien financier et logistique de l'ONU ;
- La réputation et performance sur le terrain ;
- Les opportunités de missions disponibles.

10. Comment évalueriez-vous dans quelle mesure vos points de vue en tant que pays contributeur de troupes ou de police ont été ou sont pris en considération en ce qui concerne les mandats des opérations de paix des Nations Unies et leur mise en œuvre ?

Le Burundi a une voix consultative mais faiblement décisive dans la définition des mandats onusiens. Son influence se manifeste davantage sur le terrain, dans l'exécution, que dans la conception.

11. De votre point de vue en tant que pays contributeur de troupes ou de personnel de maintien de la paix, quels sont les défis les plus urgents auxquels sont confrontées les opérations de paix des Nations Unies impliquées ?

Du point de vue du Burundi en tant que pays contributeur de troupes et de personnel de maintien de la paix, les défis les plus urgents auxquels font face les opérations de paix des Nations Unies sont les suivants :

- La complexité des conflits modernes
- Les mandats larges et parfois inadaptés au contexte local
- Le manque de ressources suffisants
- Le manque d'implication des pays contributeurs dans les décisions
- La sécurité du personnel : Les soldats de la paix sont souvent déployés dans des zones hautement instables, exposés à des menaces graves parfois avec des moyens moins performants que ceux des belligérants.
- Les relations avec les populations locales
- Le manque de compréhension culturelle.
- La coordination entre les acteurs (Probabilité de chevauchements)

12. Sur base de votre expérience en matière de déploiement de soldats de la paix, quelles capacités et quel soutien seraient nécessaires pour un déploiement futur ?

Sur base de l'expérience du Burundi en matière de déploiement de soldats de la paix, plusieurs capacités et formes de soutien s'avèrent nécessaires pour garantir l'efficacité et la durabilité des déploiements futurs :

- Renforcement des capacités opérationnelles
 - Formation spécialisée : En droits humains, protection des civils, gestion des conflits, violences sexuelles liées aux conflits, etc.
 - Équipements adaptés : Véhicules blindés, systèmes de communication modernes, matériel médical et logistique.
- Soutien logistique et infrastructurel
 - Besoin de bases logistiques solides avant déploiement (transport, hébergement, santé).
 - Partenariats logistiques avec des acteurs internationaux (ONU, UA, pays donateurs) pour faciliter le déploiement rapide et efficace.
- Appui institutionnel et administratif
 - Renforcement des unités nationales de maintien de la paix pour la coordination et la sélection des troupes.
- Collaboration internationale
- Partenariat avec les centres de formation internationaux.
- Participation accrue aux exercices multinationaux de simulation de missions (CPX, FTX).